



Dossier sur la variole simienne, juin 2022

Source : Agence de la santé publique du Canada. [Le point sur la variole du singe au Canada, 26 mai 2022.](https://www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2022/05/le-point-sur-la-variole-du-singe-au-canada.html) <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2022/05/le-point-sur-la-variole-du-singe-au-canada.html>

La variole simienne est une maladie infectieuse rare causée par un virus (famille des Orthopoxvirus). Le virus de la variole simienne est apparenté, mais distinct, des virus qui causent la variole chez les humains (virus de la variole) et la variole de la vache. Des cas humains et des épidémies de varioles simienne sont régulièrement signalés en Afrique centrale et occidentale et les cas en dehors de la zone géographique endémique sont généralement liés à des voyages. La variole simienne peut provoquer une maladie grave, mais la transmission entre humains est généralement très limitée et le variant ouest-africain du virus est associé à une létalité relativement faible (1 %). Le 13 mai 2022, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a été informée de l'existence d'un groupe de cas humains de variole simienne confirmés en laboratoire au Royaume-Uni et identifiés comme appartenant au variant ouest-africain. Le 19 mai, l'Agence de la santé publique du Canada (l'Agence) a signalé les deux premiers cas humains de variole simienne au Canada et, en date du 1^{er} juin, 54 cas confirmés avaient été identifiés au Québec et en Ontario. Au 31 mai, un total cumulé de 557 cas confirmés en laboratoire a été signalé dans le monde entier dans des pays non endémiques, la majorité ($n = 310$) au Royaume-Uni et en Europe. La plupart des cas au Canada, et dans d'autres pays, ne sont pas associés à un voyage dans une région endémique et ont été identifiés par les services de soins primaires et de santé sexuelle.

Le 27 mai, l'Agence a convoqué une réunion des partenaires provinciaux des régions impliquées, ainsi que des experts externes, afin d'évaluer l'épidémie émergente et de dégager un consensus sur la gestion et l'orientation de la santé publique. Un groupe d'experts élargi s'est réuni le 1^{er} juin pour affiner les orientations en matière de santé publique et identifier les lacunes en matière de connaissances et les possibilités de mise en œuvre et de recherche clinique dans le cadre de l'épidémie canadienne. Les contributions du Canada aux séances sur le plan directeur de l'OMS pour la recherche et le développement, qui ont eu lieu les 2 et 3 juin, ont été inspirées par les résultats de la réunion du 1^{er} juin. Le groupe d'experts se réunira à nouveau le 7 juin pour évaluer les priorités en ce qui concerne l'application du programme de recherche mondial aux besoins de connaissances du Canada.

Le McMaster Health Forum a récemment terminé la première édition d'un profil de preuves vivantes portant sur les meilleures données probantes disponibles, en date du 27 mai 2022, en ce qui concerne l'épidémie de variole simienne. Des données probantes et des expériences ont été identifiées dans 11 pays (Australie, Belgique, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède, Royaume-Uni et États-Unis) et dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada. Ce profil de preuves vivantes sera mis à jour toutes les deux semaines. Dans le profil du 27 mai 2022, 22 documents de preuve hautement pertinents ont été trouvés : deux examens systématiques, quatre examens non systématiques et 16 études uniques. Les résultats ont été présentés selon le cadre organisationnel suivant : biologie; épidémiologie (y compris la transmission); prévention et contrôle; présentation clinique; diagnostic; pronostic; traitement. Les détails complets sont disponibles dans le profil de preuves vivantes.

Pour plus d'informations :

Veuillez [cliquer ici](#) pour accéder au profil de preuves vivantes #6.1 du McMaster Health Forum : Quelles sont les meilleures données probantes disponibles concernant l'épidémie de variole simienne? (En anglais seulement)

Veuillez [cliquer ici](#) pour accéder à la mise à jour sur l'éclosion de variole simienne.

Veuillez [cliquer ici](#) pour accéder aux Lignes directrices provisoires de prévention et de contrôle des infections en cas de variole simienne suspecte, probable ou confirmée dans les établissements de santé, 27 mai 2022.